

# ALÈS : LE FEU D'ARTIFICE DU 14-JUILLET EST REPORTÉ

En raison de la grande sécheresse et du risque important d'incendie, la Ville d'Alès a décidé de reporter le feu d'artifice du jeudi 14 juillet. Mais toutes les autres animations sont maintenues.

C'est à 23h que devait être tiré depuis les berges du Gardon le traditionnel feu d'artifice d'Alès, jeudi 14 juillet. Mais la municipalité a estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour maintenir le spectacle pourtant tant attendu : Météo France a placé le département du Gard en alerte maximale "feux de forêt". Les services d'incendie et de secours du département sont déjà très fortement mobilisés ces derniers jours et les feux qui se sont déclarés les 7 juillet dans la région de Bessèges (650 hectares détruits) et 9 juillet dans Alès (le long de la voie ferrée) confirment le niveau très élevé des risques.

## Toutes les autres manifestations prévues ce jour-là sont maintenues

La bonne nouvelle, c'est que la fête aura quand même bien lieu, même sans spectacle pyrotechnique : toutes les autres manifestations prévues ce jour-là sont maintenues. Le public a rendez-vous en centre-ville d'Alès dès 18h.

- 18h, lâcher d'anoules dans le lit du Gardon.
- 21h, le traditionnel corso circulera en centre-ville, sur le thème "fantastique" et sera accompagné d'un lancer de fleurs.
- 23h, le coup d'envoi du bal musette sera donné avec l'orchestre "Aux couleurs du temps" sur la place de la Mairie.

## Appel à vigilance de tous

La Ville d'Alès appelle les habitants à la plus grande vigilance en cette période de sécheresse, notamment avec l'utilisation des pétards, et rappelle que l'emploi du feu est strictement réglementé et rigoureusement interdit par arrêté préfectoral entre le 15 juin et le 15 septembre (en savoir plus [ici](#)). Cela correspond notamment à l'interdiction de faire des barbecues, de fumer, de jeter un mégot, d'utiliser des feux d'artifice ou de brûler des végétaux.